

Procès verbal du Conseil municipal du 11/04/2023

Présents : Nicolas, Sébastien, Jean-Camille, JF Melot ; Antoine ; Chantal

Absent : Marlène

Secrétaire de séance : Chantal

Début de séance : 18h30

1) Signature du procès-verbal du conseil municipal du 31 janvier 2023 par Nicolas et Sébastien.

2) Vote du Compte Administratif 2022

Budget communal

Les dépenses de fonctionnement réalisées au cours de l'exercice se sont élevées à **66 573,12 €**. Le montant des titres émis au cours de l'exercice s'établit à **120 114,54 €**.

Le solde d'exécution propre de l'exercice 2022 s'élève à **53 541,42 €**, montant auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de l'exercice précédent **18 766,83 €** pour déterminer le résultat de clôture de la section de fonctionnement qui s'élève à **72 308,25 €**.

En investissement, le solde d'exécution propre de l'exercice 2022 s'élève à **5 218,43 €**, montant auquel il convient d'ajouter le déficit reporté de l'exercice précédent **-22 652,30 €** pour déterminer le résultat de clôture de la section d'investissement qui s'élève à **- 17 433,87€**.

Service des Eaux

Les dépenses réalisées au cours de l'exercice se sont élevées à **11 635,68 €**. Le montant des titres émis au cours de l'exercice s'établit à **11 696,68 €**.

En investissement, le solde d'exécution propre de l'exercice 2022 s'élève à **5 835,18 €**.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Sébastien JOUVE, 1^{er} adjoint au Maire, délibérant sur les comptes administratifs de la Commune et du Service des Eaux de l'exercice 2022, dressés par Monsieur le Maire, décide d'adopter, à l'unanimité, les comptes administratifs 2022 de la Commune et du Service des Eaux.

3) Vote du compte de gestion 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion (Commune et Service des Eaux) dressés pour l'exercice 2022 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

4) Affectation du résultat 2022

Budget communal

Compte tenu des éléments ressortant du Compte Administratif 2022, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement **72 308,25 €** de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement au c/1068 sur BP 2023	17 433,87 €
Report en fonctionnement, ligne R 002 du Budget Principal 2023 pour	54 874,38 €

Le Conseil marque son accord à l'unanimité.

5) Vote du taux des taxes locales pour 2023

Nicolas présente au Conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taux directes locales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de fixer comme suit les taux pour l'année 2023 :

Taxe foncière (bâti)	27,46 %
Taxe foncière (non bâti)	53,22 %
Taxe d'habitation	3,32 %

6) Clôture du budget Eau au 31 décembre 2022

Nicolas rappelle au Conseil municipal que la compétence Eau a été transférée au SIAEP par arrêté préfectoral.

De ce fait, le budget Eau doit être clôturé au 31 décembre 2022.

Le conseil municipal marque son accord à l'unanimité.

7) Budget 2023

- Commune

Le budget primitif 2023 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à la somme de **178 531,48 €**.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **146 822,35 €**.

8) Convention de gestion du ponton

La convention de gestion du ponton par le Club nautique n'est pas renouvelée.

La gestion du ponton est reprise par la commune.

Le tarif des emplacements est fixé à 160 €.

Le conseil municipal marque son accord à l'unanimité.

9) Projet Plage flottante Port-Dieu

La société AQUA MODULE a réalisé 2 devis.

Le 1^{er} projet était pour une plage indépendante et chiffré à 98 000 €

Le 2^{ème} projet révisé est une plage de 21x8 m arrimée au bout du ponton d'accueil pour un montant de **66 970 € HT soit 80 364 € TTC**.

Le Conseil délibère avec 5 voix Pour, 0 voix Contre et 1 abstention.

10) Travaux de voirie 2023

Pour l'année 2023 : - Descente Port-Dieu 1^{ère} partie jusqu'au chemin de St Martin en enrobé à chaud.

- Route Joseph Picard, élargissement de la route sur 90 m en enrobé à chaud.

- Point à temps

Le Conseil municipal marque son accord à l'unanimité.

Questions diverses :

- Nicolas donne la parole à Jean-Francois BENEZY, Président de la Conf' pour présenter le projet d'estanco. Il s'agit d'une buvette éphémère sur 2 mois d'été qui proposera des boissons fraîches et des glaces. La commune demandera une Licence III à cet effet.

- Changement de la porte de garage de Thibaut. Réfection de la toiture du préau.
- Places enherbées pour parking à Port-Dieu.
- Réponse aux Amis de Port-Dieu pour l'entretien du chemin St Martin.
- Eau : Réunion SIAEP ; on est inséré dan le périmètre. Convention tripartite à venir.

Fin de séance à 21h00.